

Bureau du Directeur du GEMRC
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2



2184-1000-1 (A OEM GEMRC)

Le 29^e avril 2016

Liste de distribution

COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR GEMRC N° 05/2016
SONDAGE SUR LE FONDS DU CORPS DU GEMRC

Réf. : A. Publication de la nouvelle politique des biens non publics sur les commandites et les soins, du 13 juillet 2015.

B. Constitution du Fonds du Corps du GEMRC, 1^{er} janvier 2016

C. Communiqué du D GEMRC n° 01/2016, 18 mars 2016

OBJET

1. À la dernière réunion du Fonds du Corps du GEMRC (le 2 mars 2016), après une discussion sur les méthodes pour combler un écart substantiel de financement annuel, le directeur du Corps du génie électrique et mécanique royal canadien (GEMRC) a demandé aux représentants des régions du conseil d'administration (CA) de poser la question aux membres qu'ils représentent et de rendre compte des résultats à la prochaine réunion du CA. Le présent communiqué a pour but de vous fournir une suggestion de structure pour mener le sondage et les discussions auprès de vos membres, ainsi de fixer une échéance afin que vos résultats puissent être analysés avant de prendre une décision à la réunion d'août prochain.

CONTEXTE

2. Parallèlement à la fusion des fonds et des associations du Corps, le GEMRC ouvrira une annexe au musée des communications et de l'électronique cette année. Nous entretenons aussi une vision à plus long terme d'ouvrir notre propre musée indépendant. En l'absence d'une source de financement réservée au musée (la Fondation ou d'autres sources de revenus), les frais d'exploitation et d'entretien du musée reposent sur le Fonds du Corps du GEMRC. Les dépenses annuelles pour l'annexe à elles seules ont été estimées, de façon prudente, à au moins 30 000 \$ par année, tandis que l'ouverture d'un nouveau musée, aux alentours de 2020, pourrait entraîner des frais annuels récurrents de plus de 225 000 \$ par année (A noter: 75 000 \$ de 225 000 \$ sont prévus pour la gestion de projets de construction).

3. En plus de ce qui précède, et comme le décrit le document à la réf C, le Corps célébrera son 75^e anniversaire en 2019. La planification va bon train avec des activités prévues à la grandeur du Canada. Nous espérons que plusieurs de ces activités seront autosuffisantes sur le plan financier grâce au financement local; et nous envisageons qu'une campagne de financement à l'échelle nationale sera requise pour l'appui de certaines activités.

4. Le document à la réf. A décrit la nouvelle politique concernant la manière avec laquelle les entités de fonds non publics (le Fonds du Corps du GEMRC) peuvent amasser des dons et commandites de l'industrie privée. Par le fait même, cette nouvelle politique a accru la difficulté de recueillir ces dons et commandites. Même si le comité de financement du CA est en train d'élaborer une stratégie à cette égard selon les nouvelles règles, il est clair que les cotisations des membres et les dons volontaires seront encore très importants pour atténuer la pression sur le Fonds du Corps du GEMRC.

DISCUSSION

5. Conformément au document à la réf. B, les cotisations actuelles des membres au Fonds sont fixées à 2,00 \$ par mois par membre sans égard au grade. À ce niveau, les dépenses annuelles du Fonds dépasseront les revenus annuels. Au cours de la dernière année, nous avons informé tous les intervenants que des collectes de fonds supplémentaires seraient nécessaires. Le document à la réf. C présente l'idée d'un don volontaire, déductible d'impôt (pour les dons supérieurs à 10 \$), et d'autres activités de financement afin de subvenir au Fonds du Corps du GEMRC. Un mécanisme de financement uniquement fondé sur les dons volontaires n'offre pas la prévisibilité requise afin d'évaluer les revenus supplémentaires, et également augmente le risque lié aux développements de projets financiers à long terme, tel le musée ou le 75^e anniversaire du Corps du GEMRC. L'idée de suggérer un don déductible, selon le grade, aurait permis d'augmenter la prévisibilité des dons, mais n'a pas reçu l'appui du CA.

6. Étant donné les pressions croissantes sur le Fonds du Corps du GEMRC, il est important de prendre une décision pour mettre en œuvre un mécanisme de collecte de fonds dès que possible. À la lumière du résumé ci-dessus et des discussions et orientations précédentes au CA, nous demandons à tous les membres du CA d'aborder les questions suivantes avec leur membres et de nous fournir les rétroactions:

- a. Est-ce que les membres du Fonds du Corps du GEMRC sont à l'aise d'augmenter leur cotisations, et si oui, de combien? À titre d'information, chaque dollar d'augmentation à la cotisation mensuelle, pourrait augmenter les revenus annuels au Fonds du Corps du GEMRC d'environ 36 000 \$. Si l'option de l'augmentation des cotisations ne convient pas, quelles seraient les options recommandées?
- b. En ce qui concerne les dons volontaires déductibles d'impôt, quelles sont les recommandations pour mieux gérer cette campagne, annuellement? À noter, dans quelques mois, nous prévoyons que les membres pourront payer leurs cotisations et faire des dons volontaires dans deux portails distincts du site Web du Corps.

7. Puisqu'il est important d'obtenir un large éventail d'opinions (Force régulière, Force de réserve, retraités), nous demandons aux membres du CA de solliciter, dès que possible, les opinions et de fournir une analyse détaillée de leurs recommandations.

CONCLUSION

8. Afin d'accorder un temps adéquat à l'analyse des rétroactions avant la prochaine réunion du CA, nous vous demandons de soumettre vos rétroactions au Capt Gary Dzeoba, 705-424-1200, poste 2020, au plus tard le 27 mai 2016. Vous pouvez adresser vos questions au Lcol Dencsak, le président du CA, 705-423-2383.

Arte et Marte



Colonel K.J. Hamilton
Directeur du Corps du GEMRC,



Adjudant J.J.D. Dubuc
SM du Corps du GEMRC

Liste de distribution

Exécution

CA du Fonds du Corps

Information

Représentants principaux des régions du GEMRC

Association du GEM

Association du GEMRC de l'Ouest canadien

Association du GEMRC

Conseil du GEMRC

Capitaine-adjutant du GEMRC

